

Les engagements du bénévole envers l'OGFA

- Adhérer aux valeurs de l'Association ;
- Respecter son organisation, ses locaux et la charte du bénévolat ;
- Respecter l'autre dans son altérité ;
- Collaborer avec les acteurs de l'Association, qu'ils soient salariés ou bénévoles ;
- Respecter le principe de confidentialité quant aux informations et aux données personnelles des personnes accueillies ;
- Informer le service du déroulé du temps bénévole (ambiance générale, points de vigilance, etc.) ;
- Assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement ;
- Assister aux différents temps institutionnels proposés par l'Association : temps de rencontres, points d'échanges et de bilans.



Charte du bénévolat à L'OGFA

En vous engageant à l'OGFA, vous entrez dans une association qui a plus de 70 ans d'histoire. L'Organisme de Gestion des Foyers Amitié est une association loi 1901 à but non lucratif, apolitique & laïque. Elle se situe dans le champ de la solidarité. L'OGFA a pour mission principale de proposer un toit, que ce soit pour une nuit ou pour toute la vie. Elle propose en parallèle un accompagnement adapté à la vulnérabilité de la personne.

3 principes pour une cause commune

- Solidarité inconditionnelle
- Humanisme et laïcité
- Écologie humaine et environnementale



- Devenir bénévole c'est : l'expression de votre solidarité envers les personnes les plus vulnérables et de votre volonté de construire une société plus humaniste.
- Être bénévole à l'OGFA c'est : venir en soutien à nos équipes, enrichir notre cadre de travail et impulser une dimension de solidarité dans notre Association.

Les engagements de l'OGFA envers le bénévole

- Définir clairement le cadre de la relation entre vous et nous ;
- Vous confier des activités, en adéquation avec vos compétences, vos motivations et vos disponibilités ;
- Définir vos missions, responsabilités et activités ;
- Vous garantir la couverture d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées ;
- Accueillir vos idées et initiatives ;
- Vous proposer un temps de rencontre qui vous permettra d'acquérir une vision partagée de l'Association, des services et du cadre du bénévolat à l'OGFA ;
- Vous proposer des temps d'échanges et de bilan réguliers avec l'Association et les services ;
- Vous remettre un document attestant de votre engagement bénévole dans notre association.



En signant la Charte du bénévolat à l'OGFA, vous vous engagez à respecter l'intégralité des principes énoncés dans ce livret.

Pau, le

Le Bénévole

Nom :

.....

Prénom :

.....

Contact :

.....

.....

Signature :



En signant la Charte du bénévolat à l'OGFA, vous vous engagez à respecter l'intégralité des principes énoncés dans ce livret.

Pau, le

Le Bénévole

Nom :

.....

Prénom :

.....

Contact :

.....

.....

Signature :

La Responsable des

Bénévoles pour l'OGFA

Nom : PETIT

Prénom : Marlène

Signature :

La Responsable des

Bénévoles pour l'OGFA

Nom : PETIT

Prénom : Marlène

Signature :